



un Directeur Adjoint en Accueil de Loisirs (H/F) Grade : animateur ou Adjoint d'Animation

• MISSIONS :

Sous l'autorité des directeurs des accueils de loisirs de la ville le directeur adjoint aura pour mission :

Missions d'adjoint de direction :

Seconder les directeurs de structures dans leur fonctions de direction et assurer la direction en leur absence :

- Participation à la définition des orientations stratégiques de l'accueil de loisirs et à l'élaboration du projet pédagogique et du projet de fonctionnement
- Participation au management de l'équipe d'animation au quotidien : animation, formation, organisation de l'équipe d'animation, suivis,
- Contrôle et mise en œuvre de l'application des règles d'hygiène et de sécurité et de la réglementation SDJES
- Gestion des relations avec les familles
- Participation à la gestion administrative et budgétaire, transmission des documents administratifs à la Direction dans les délais impartis,
- Participation à la transmission ou saisie des informations demandées (ex : effectifs du jour)
- Gestion des pointages de présence des enfants
- Gestion de l'équipement

Missions d'animation :

- Mise en œuvre et contrôle de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Conception, proposition et mise en œuvre d'animations dans le cadre du Projet pédagogique
- Animation des groupes d'enfants : activités variées, adaptées et répondant aux besoins et envies des enfants
- Encadrement et accompagnement de la vie quotidienne, en répondant au mieux aux besoins des enfants, les circulations de groupes, et le respect des rythmes des enfants

• PROFIL :

- BAFD indispensable

- Assiduité, dynamisme, esprit d'initiative, rigueur, organisation et ponctualité
- Expérience significative en animation pour les enfants de 3-11 ans
- Connaissance de techniques d'animation
- Connaissance de la réglementation SDJES
- Esprit d'équipe et potentiel en management d'équipe
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve
- Polyvalence sur les tranches d'âge
- Mobilité sur l'ensemble de la ville

• CONDITIONS D'EXERCICE :

Conditions d'exercice :

Rémunération : Conditions statutaires, régime indemnitaire, prime annuelle, bénéficiaire du CNAS, possibilité d'adhésion à une mutuelle et à une prévoyance groupe avec participation de l'employeur

Temps de travail : annualisé

Poste à pourvoir : dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de Monsieur le maire à l'adresse mail : rh@leplessisboucharde.fr